

République Française

DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

COMMUNE
D'HEROUILLETTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni, en mairie, lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette sous la Présidence de Monsieur Didier DEL PRETE, Maire

Présents : M. DEL PRETE Didier, LANGLINAY Emmanuel, Mme DUPUIS Virginie, MARECHAL Hubert, JOUANNE Marie, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, BOURDEAU Frédéric, M LEGAY Rémi, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE, Luc LE GOUPIL

Absents :

PHILIPPE Gladys a donné pouvoir à Gwenaëlle BLOTTIERE
Maud BOGAERT a donné pouvoir à Didier DEL PRETE
Mélissa NICOLLE a donné pouvoir à Marie JOUANNE

M LEGAY Rémi a été désigné en qualité de secrétaire

Approbation du dernier conseil municipal : pas d'observation.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de convocation

4 septembre 2026

Date d'affichage

4 septembre 2026

DELIB 51/2026 PERSONNEL COMMUNAL – STAGIAIRISATION AGENT TECHNIQUE

Monsieur le Maire précise que le contrat de Monsieur Gaëtan Wisniewski aux services techniques arrive à échéance le 13 octobre prochain.

Vu la vacance d'emploi au tableau des effectifs, vu la déclaration de vacance effectuée auprès du Centre de Gestion et vu que l'agent correspond au profil du poste, Monsieur le Maire propose de stagiairiser pour une durée d'un an Monsieur Gaëtan Wisniewski à compter du 14 octobre 2026 à raison de 35/35ème.

Après en avoir délibéré, le conseil à 15 voix pour, valide la stagiairisation de cet agent.

Le secrétaire de séance,
Rémi LEGAY

Pour copie conforme au registre, le 14 septembre 2026
Le Maire Didier DEL PRETE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260910-DELIB512026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2026